

*Initiatives parlementaires*

• (1710)

Pressés par la crise énergétique, nous avons construit des bâtiments presque étanches que nous avons dotés de systèmes de ventilation mécaniques. On ne voyait rien de plus dans les systèmes de ventilation que des moyens de réaliser des économies d'énergie, à juste titre d'ailleurs.

Mais les gens se rendent de plus en plus compte maintenant que vivre et travailler à l'intérieur de ces immeubles étanches, à haute efficacité énergétique, dans des locaux mal aérés et à proximité de certains matériaux de construction ou de peinture, peut avoir des effets nuisibles sur la santé.

De plus en plus de produits de consommation et d'amueubllements de bureau sont construits avec toute une série de produits chimiques synthétiques. Ces produits comprennent les meubles que nous utilisons, la peinture qui recouvre les murs et les matériaux d'isolation.

Pour la première fois, nous faisons face à ce qu'il est convenu d'appeler le «syndrome des édifices malades». Ce syndrome se caractérise par l'apparition chez un grand nombre de personnes à la fois de diverses affections, depuis l'irritation des yeux, du nez et de la gorge, en passant par de graves maladies respiratoires, et même dans certains cas le cancer. Ces ennuis de santé aboutissent en fin de compte à une baisse de la productivité et à la multiplication des allergies tant au foyer qu'au travail. Certains polluants utilisés à l'intérieur peuvent causer une détérioration physique permanente de l'état de santé.

Les habitants de la région de la capitale nationale, ceux notamment qui sont à l'emploi du gouvernement fédéral, sont au courant des difficultés qu'ont éprouvées ceux qui occupent des locaux des Terrasses de la Chaudière, à Hull, de l'autre côté de la rivière, aux Terrasses de la Shoddy-Air, comme disent affectueusement les anglophones.

Le gouvernement fédéral a loué cet énorme complexe vers la fin des années 1970. Il a commencé à recevoir des plaintes dès que les employés ont commencé à l'occuper. Les syndicats et les chercheurs ont rapporté que 97 p. 100 des travailleurs avaient fait état d'une détérioration de leur état de santé général depuis leur installation dans ces locaux. Cinquante-quatre pour cent ont rapporté un accroissement de fatigue, 46 p. 100 une augmentation de la fréquence de leurs maux de tête, et 43 p. 100 une sécheresse chronique du nez et de la gorge.

En 1981, environ 300 employés d'une usine de montage de la société Ford du Canada sont tombés malades après leur retour au travail à la suite d'une fermeture d'une durée de neuf jours de cette usine. Les pompes destinées au liquide de refroidissement des machines ont été fer-

mées lors de la fermeture de l'usine et les bactéries dans le liquide réfrigérant qui s'étaient multipliées au cours de la période d'arrêt se sont répandues dans l'air lorsqu'on a fait repartir les machines.

Cela ressemble au problème qui s'est révélé être, en définitive, la cause de la maladie du légionnaire à Philadelphie, où le système de ventilation relié au système de climatisation a été la source, par le biais de l'eau contaminée qui l'entourait, de la propagation de la bactérie du légionnaire parmi les congressistes.

L'Alliance de la Fonction publique du Canada a relevé un certain nombre d'immeubles, à divers endroits au Canada, où ses membres éprouvent fréquemment des problèmes reliés au syndrome des édifices à bureaux; c'est le cas notamment des Terrasses de la Chaudière, du Complexe Portage IV, de l'Immeuble Harry Hayes, à Calgary, du Centre fiscal de Winnipeg et des immeubles de la GRC à Corner Brook. Mon personnel qui travaille dans l'édifice de l'Ouest sur la colline du Parlement se plaint de temps à autre.

Ce sont des problèmes communs et quotidiens auxquels les travailleurs du pays doivent faire face. Il s'agit de problèmes de santé qui nuisent directement à la productivité de nos travailleurs et sur lesquels le gouvernement fédéral devrait se pencher de toute urgence.

Quelles sont certaines causes de la pollution? L'une d'elles qui est très importante est le radon. Celui-ci, comme vous le savez, j'en suis sûr, monsieur le Président, est un gaz incolore et inodore qui est produit naturellement par la détérioration de matières naturelles. Il ne présente aucun problème en très faible quantité mais quand il est retenu dans un immeuble, il peut causer de graves problèmes. En fait, on pense qu'il n'y a que le tabac qui soit plus dangereux en ce qui concerne le cancer du poumon, et d'après certaines estimations, de 5 à 20 p. 100 des cancers du poumon sont causés par le radon retenu dans les immeubles résidentiels parce qu'ils ne sont pas bien scellés.

On éprouve toutes sortes d'inquiétudes au sujet des polluants biologiques. Il y a l'oxyde de carbone qui, en petites quantités cause la fatigue et des migraines chez les gens en bonne santé. Il peut causer des douleurs de poitrine chez les cardiaques et peut être fatal à fortes doses.

Il y a le dioxyde d'azote qui provient de diverses sortes d'appareils de chauffage et de cuisinières au gaz sans tuyau d'évacuation. Il y a le problème des gaz organiques dégagés, entre autres, par la peinture, les décapants, les solvants et les bombes aérosol qui causent des irritations des yeux, du nez et de la gorge. Ils peuvent produire une perte de coordination, des lésions hépatiques et d'autres affections très graves.